



Bts alternance contrat pro immobilier

Par **christophe06400**, le **24/02/2009 à 22:33**

Bonjour,rnrnJe suis inscrit dans une ecole de bts immobilier en alternance sur Cannes, je souhaite rompre ce contrat pour des raisons personnelles et m'inscrire dans une autre ecole de bts immo tout en gardant mon employeur actuel.rnCependant dans les clauses de mon contrat qui me lie actuellement a mon ecole, je ne vois aucune sortie de secours envisageable.rnJ'aurai donc besoin de l'avis d'une personne qui s'y connaisse pour pouvoir me proposer une ou plusieurs solutions afin de pouvoir casser mon contrat actuel et ainsi m'inscrire dans une autre ecole.rnrnMerci de bien vouloir m'aider, rnrnvoici mon adresse : chris_cannes@hotmail.frnrnCordialement.